

CR CSS LA MUETTE 25/09/2024

Présents : Antoine BRUSA
Bernard LANG
Martine BESSE
Claire ARNOULT
Ingrid BERNARD
Myriam de BOZZI
Claire MARCADIER
Sabine PARTIOT
Joseph de CHARENTENAY
Jean Pierre PANIGHINI

GEOOTHERMIE

- Le planning des travaux est respecté pour l'instant. Les membres du conseil souhaiteraient néanmoins qu'une nouvelle communication envers l'ensemble des propriétaires soit effectuée par le syndic, afin de répondre aux questions persistantes éventuelles.

RECEPTION RAVALEMENT

- Lors du dernier suivi, il a été constaté que les feuillures de la face Ouest ne sont toujours pas posées.
- Il va être demandé au Cabinet d'architectes CROUE un planning pour la réalisation des feuillures des façades Ouest et Est.

ALLEES

- Les travaux débuteront le 07/10/2024 pour le square des Marronniers.
- DECOFOR réalisera la partie tuyauterie du 07/10 au 20/12/2024
- Puis ELITE prendra le relais du 06/01/2025 au 07/02/2025

Une réflexion est lancée sur l'entretien de ces futures allées (Karcher ? produits d'entretiens ? et étude de coût de cet entretien).

TRAVAUX ASCENSEURS

- Ascenseurs mis en conformité en 2023
 - o Marronniers : 7
 - o Raynouard : 1/3/5
- Ascenseurs qui seront mis en conformité à partir d'octobre 2024 :
 - o Marronniers : 1
 - o Raynouard : 6/8/10

PEINTURE PLACES DE PARKING

- Les peintures des places vont être proposées en AG sur l'ensemble de la résidence La Muette.

APPELS DE CHARGE

- Une demande a été effectuée auprès du Syndic pour numéroté les appels dans les charges (exemple : travaux ascenseurs 1/3 , 2/3 , 3/3).

PAILLASSONS

- Les nouveaux paillassons ont été posés sur l'ensemble des 14 bâtiments.

CARTES PISCINE

- Une réflexion est lancée et la question va être proposée en CSP concernant le nombre de cartes piscine (résidents + invités) par appartement.
- En effet, à ce jour, le nombre de résidents par appartement détermine le nombre de cartes piscine auquel un résident peut prétendre. La taille de l'appartement (et donc le nombre de tantièmes de charges payées par le résident) n'est pas pris en compte.

STOP PARKS

- Tout copropriétaire souhaitant s'équiper de stop park doit se rapprocher du syndic afin de connaître les modèles homologués

DATE DU PROCHAIN CSS

- Le 07/11/2024 à 19H00

MERCI